

La ministre des Armées, Florence Parly, se félicite du choix de la Croatie en faveur de la proposition française pour moderniser sa flotte d'avions de combat multi-rôle.

Ce choix renforcera considérablement le partenariat stratégique entre France et Croatie. Il s'inscrit pleinement dans l'effort de développement d'une Europe de la Défense forte et ambitieuse.

Il s'agit de la deuxième fois qu'un pays européen choisit le Rafale et le 5^e pays au total (Qatar, Égypte, Inde, Grèce, Croatie) : cette dynamique confirme l'excellence de l'offre française dans les domaines technologiques de pointe.

Florence Parly déclare : *« Le choix de la Croatie est un choix de souveraineté, résolument européen. Le Rafale est un avion exceptionnellement puissant et moderne, parfaitement en mesure de protéger la population, le territoire et les intérêts croates. Le fait qu'un pays européen choisisse l'offre d'un autre pays européen est un signe fort qui dépasse le symbole. Nous construisons, brique par brique, les fondamentaux d'une culture stratégique européenne. »*

Ce succès est également la traduction de la crédibilité opérationnelle de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Après un processus de sélection exigeant et transparent, le choix par la Croatie de l'avion Rafale pour renouveler sa flotte d'avions de combat constitue un nouveau succès du Rafale à l'exportation. Après plusieurs succès dans le cadre de procédures de gré à gré, l'avion français s'impose ainsi pour la première fois dans le cadre d'un processus compétitif. Les avions qui seront livrés à la Croatie sont actuellement en service au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace. Les produits de cession des Rafale prélevés seront utilisés pour améliorer la disponibilité et renforcer la préparation opérationnelle de l'armée de l'Air et de l'Espace. Avec la France et la Grèce, la Croatie sera ainsi le troisième pays membre de l'Union européenne et de l'OTAN à être équipé du Rafale.

Cette exportation illustre le renforcement des liens stratégiques entre la France et la Croatie et leur volonté commune d'œuvrer au développement d'une Europe de la Défense forte et ambitieuse. Elle prendra la forme d'un accord de gouvernement à gouvernement dont la signature pourrait intervenir dans quelques mois, permettant la livraison des premiers Rafale dès 2023.

Par sa polyvalence et son potentiel d'évolution, le Rafale, avion de combat français multi-rôle en service opérationnel dans nos forces, et qui a démontré ses capacités au combat, répond parfaitement aux besoins actuels et futurs de nos partenaires croates.

Les exportations de matériels militaires s'inscrivent dans la politique de défense et de sécurité de la France. Vitales pour notre industrie de défense et l'équipement de nos forces armées, elles contribuent également à l'autonomie stratégique et au rayonnement de notre pays.